

VAE Journaliste

Validation des acquis de l'expérience pour les journalistes

1,82 jour (15 heures)

Initiation

à partir de

2 930 € HT par personne (TVA en vigueur)

Contenu mis à jour le 30/09/2026. Document téléchargé le 09/10/2026.

Obtenez un titre certifié Journaliste inscrit au RNCP en validant les 4 blocs de compétences journaliste

Vous travaillez depuis plus d'un an dans le journalisme et vous souhaitez obtenir une certification correspondant à votre expertise ? La VAE est peut-être faite pour vous. La [Validation des Acquis de l'Expérience en journalisme](#) permet d'obtenir une certification en adéquation avec votre pratique de journaliste.

- **V comme valider** : valider ses expériences, ses savoir-faire, ses savoir-être. Valider dans le sens de confirmer.
- **A comme acquis** : les acquisitions issues de l'expérience, les apprentissages issus de la pratique, les savoirs obtenus par l'étude, par les échanges.
- **E comme expérience** : l'expérience du terrain, l'expérience qui forme, l'expérience qui fait la singularité de chacun d'entre nous.

Certification Professionnelle de niveau 6 "Journaliste", enregistrée au RNCP ([Fiche RNCP40281](#)) par décision du Directeur Général de France Compétences en date du 28/02/2025, certifiée par le CFPJ.

Le titre est composé de 4 blocs de compétences qu'il est possible de valider individuellement :

- BLOC 1 : Recherche et hiérarchisation d'une information vérifiée
- BLOC 2 : Production de contenus journalistiques tous supports
- BLOC 3 : Edition de contenus journalistiques selon le support de diffusion
- BLOC 4 : Développement de l'activité journalistique

Il n'existe aucune passerelle ni suite de parcours.

A l'issue du process de VAE, le (la) candidat(e) peut obtenir par droit : le titre certifié « JOURNALISTE », inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles, en totalité, sans formation. La validation partielle des blocs de compétences, avec la préconisation d'un complément de formation et/ou d'un rattrapage (pour toute note entre 8 et 9,9/20), en vue d'obtenir le titre certifié après un passage des épreuves dont les notes sont en dessous de la moyenne.

Cette certification valide toutes les compétences nécessaires à l'exercice du métier. Elle ne permet donc pas de passerelle vers une autre certification.

Avec la VAE, vous bénéficiez de 12h d'accompagnement personnalisé pour vous mener jusqu'à l'examen au titre RNCP Journaliste du CFPJ. Aucune passerelle n'est prévue. A chaque étape de la préparation, un livret vous permet de synthétiser votre démarche et mesure l'avancement de votre projet. Ce livret est examiné par un Jury de professionnel. Le budget de la VAE est de 2930€HT, incluant le jury de certification dont le coût est de 500€.

[Vous voulez savoir si la VAE peut vous convenir ? Faites le test ici et contactez-nous !](#)

Quelques chiffres :

- Taux d'obtention de la certification depuis janvier 2022* : 78,5%
- Nombre de candidats ayant validé la certification / nombre de candidats présentés* : 11/14
- Taux d'insertion depuis 2022 (piges régulières, CDD ou CDI en journalisme) à 6 mois* : 90% (9 personnes sur 10 répondants)
- Taux d'abandon sur l'année 2023 : 0 % – sur l'année 2024 : 0%
- Trajectoire d'évolution emploi à l'issue de la prestation : journaliste en presse écrite, journaliste web.

*Mise à jour en octobre 2024

- Taux d'insertion global à 6 mois : 92%
- Taux d'insertion dans le métier visé 90% à 6 mois et 95% à deux ans

Objectifs

- Produire du contenu journalistique sur plusieurs supports.
- Maîtriser les techniques d'écriture journalistique.
- Appliquer une méthodologie rigoureuse au traitement de l'information.

[Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.](#)

À qui s'adresse cette formation ?

Journalistes tous médias.

Prérequis

Justifier d'au moins un an d'expérience en tant que journaliste et avoir reçu une réponse positive au dossier de recevabilité (CERFA) de la part du CFPJ.

Programme

1 Pendant votre formation

Cadrage pédagogique VAE

Rendez-vous d'une heure avec le responsable pédagogique du CFPJ

- Identifier les attendus de l'examen
- Enumérer les pièges des épreuves
- Définir les enjeux de chaque épreuve
- Comparer attendus de l'examen et expérience professionnelle

VAE accompagnement individuel 1 (2 heures)

VAE accompagnement individuel 1

- Constitution du dossier de validation avec l'accompagnement personnalisé de notre consultant VAE,
- Préparation des épreuves de certification.

VAE accompagnement individuel 2 (2 heures)

VAE accompagnement individuel 2

- Constitution du dossier de validation avec l'accompagnement personnalisé de notre consultant VAE,
- Préparation des épreuves de certification.

VAE accompagnement individuel 3 (2 heures)

VAE accompagnement individuel 3

- Constitution du dossier de validation avec l'accompagnement personnalisé de notre consultant VAE,
- Préparation des épreuves de certification.

VAE accompagnement individuel 4 (2 heures)

VAE accompagnement individuel 4

- Constitution du dossier de validation avec l'accompagnement personnalisé de notre consultant VAE,
- Préparation des épreuves de certification.

VAE accompagnement individuel 5 (2 heures)

VAE accompagnement individuel 5

- Constitution du dossier de validation avec l'accompagnement personnalisé de notre consultant VAE,
- Préparation des épreuves de certification.

VAE accompagnement individuel 6 (2 heures)

VAE accompagnement individuel 6

- Constitution du dossier de validation avec l'accompagnement personnalisé de notre consultant VAE,
- Préparation des épreuves de certification.

VAE journaliste jury de validation

VAE journaliste jury de validation

Oral devant un jury de journalistes professionnels validant le bloc de compétence suivant comme suit :

- **Bloc n° 4** : Promotion et valorisation des productions journalistiques – épreuve orale de passage devant le jury de validation et examen du dossier de validation.

Cadrage pédagogique VAE 2

Rendez-vous d'une heure avec le responsable pédagogique du CFPJ

- Identifier les attendus de l'examen
- Enumérer les pièges des épreuves
- Définir les enjeux de chaque épreuve
- Comparer attendus de l'examen et expérience professionnelle

Financement

Plusieurs dispositifs de financement sont accessibles via les OPCO (Opérateurs de Compétences), organismes agréés par le ministère du Travail dont le rôle est d'accompagner, collecter et gérer les contributions des entreprises au titre du financement de la formation professionnelle.

Pour plus d'information, une équipe de gestionnaires SKOLAE Formation spécialisée vous accompagne dans le choix de vos formations et la gestion administrative.

[Nous contacter pour en savoir plus →](#)

Intervenants

L'intervenant est un consultant spécialisé en VAE.

Modalités pédagogiques

Suivi des séances à distance (visio ou téléphone) ou en présence.

Équipe pédagogique :

Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :

Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :

Un livret pédagogique accompagne votre avancée, séance après séance. Un cadrage pédagogique en début de parcours avec le responsable pédagogique vous permet de récupérer une documentation supplémentaire sur le déroulement des épreuves.

Comment est confirmée mon inscription ?

Dès l'inscription validée, vous recevez par mail une **confirmation d'inscription** ainsi qu'une **convention** pour chacun des participants (maximum 2 jours après votre inscription).

La convocation à la formation est envoyée par mail à partir de 15 jours avant le début de la formation. Elle précise le lieu et les horaires de votre formation ainsi que les accès à l'espace participant.

Comment modifier ou annuler mon inscription ?

Toute inscription est ferme et définitive. L'annulation entraîne des frais de pénalités indiqués dans nos conditions générales de vente.

Tout report de date est considéré comme une annulation, contactez-nous pour connaître les possibilités.

Seule la modification d'un participant est possible jusqu'à 2 jours ouvrés avant le début de la formation.

[Accessibilité aux personnes en situation de handicap](#)